

LA SÉCURITÉ SOCIALE N'EST PAS UNE ENTREPRISE (Acte 1)

La C.N.A.M. fusionne ses caisses départementales sur tout le territoire, Le projet : ne faire subsister qu'une caisse par département, puis une par région au final.

En décembre 2008 la direction lance un ballon d'essai avec la proposition de télétravail pour les agents d'Andrezieux qui ne désiraient pas partir,

projet non mis en place mais ne nous leurrions pas, sûrement pas abandonné !

Juste pour information, les agents de Mulhouse testent le « télétravail » avec une trentaine de salariés, les agents travaillent chez eux du lundi au jeudi et reviennent à la caisse le vendredi.

En individualisant les tâches, on isole les agents, on les met sous pression et en concurrence.

Des projets, de privatisation notamment, plein les tiroirs, mais ils n'osent pas aller trop vite ...pour mieux nous faire avaler (au choix : la pilule ou la couleuvre)

- Tri du courrier
- Affranchissement (des brrrrruits ont été entendus dans les étages "le tri et l'affranchissement du courrier n'ont rien à faire à la caisse")
- Plateforme téléphonique
- Vidéo codage

Vont-ils privatiser ces services ou les délocaliser plus loin ?

L'industrialisation de la production se poursuit, elle amène de plus en plus l'instrumentalisation des salariés

- Assujettis aux procédures (ce qui casse le collectif du travail)
- Assujettis aux technologies (télétravail, vidéo codage, OSCARR, DIADEME)
- Jouets d'un management standardisé : entretiens d'évaluations, support individuel d'attribution de points de compétences, objectifs vides de sens et infantilisants
- Segmentés (les tâches sont éclatées, parcellaires)
- Isolés, ramenés au chiffre de leur production et mis en concurrence

Que deviennent les salariés des CPAM ? Des agents d'exécution au service d'une entreprise.

Où sont passés les assurés ? Le service aux assurés ? Où sont les fondements de la sécu ?

3 mm 20 pour répondre au téléphone dans une plate forme téléphonique non identifiée géographiquement (l'éloignement creuse encore plus l'anonymat et la perte de sens), mini 80 appels/jour, 15s pour décrocher, 2 pauses d'1/4 d'heure par jour, des accueils souvent bondés où là aussi le temps est compté pour répondre.

Le travailler ensemble disparaît, le savoir (connaissance des législations dans son ensemble) et le savoir- faire (relationnel) disparaissent dans une segmentation des techniques et dans une perte d'autonomie complète.

Quel gâchis !!!

Bravo, les ressources humaines !!!

NON, l'assuré n'est pas un client

On est donc légitime à revendiquer :

- L'arrêt des fusions et mutualisations
- L'embauche de salariés, le remplacement de tous les départs, pour un service public de qualité et de meilleures conditions de travail.
- La requalification de tous les emplois précaires.
- Une sécu aux assurés et salariés !